

Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II, ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. L.-P. Gachard et J.-S. Theissen. Tome III, comprenant le supplément de la correspondance du 3 octobre 1566 jusqu'au 7 février 1568, avec les pièces justificatives éditées par H. -A. Enno Van Gelder
Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. L.-P. Gachard et J.-S. Theissen. Tome III, comprenant le supplément de la correspondance du 3 octobre 1566 jusqu'au 7 février 1568, avec les pièces justificatives éditées par H. -A. Enno Van Gelder. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 29, fasc. 1, 1951. pp. 225-230;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_1_2087_t1_0225_0000_2

Fichier pdf généré le 11/04/2018

munautaire du moyen âge. Contentons-nous de faire observer que le prieuré d'Oignies ne ressortissait pas à Cambrai (pp. 403 et 469) mais à Liège. — A. MENS, O. M. Cap.

Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II, ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. L.-P. Gachard et J.-S. Theissen. Tome III, comprenant le supplément de la correspondance du 3 octobre 1566 jusqu'au 7 février 1568, avec les pièces justificatives éditées par **H.-A. Enno Van Gelder**. Utrecht, Publications de l'Historisch Genootschap, Keminck et fils, 1942 ; un vol. in-4° de 472 pp.

De 1867 à 1881, Louis-Prosper Gachard publiait à Bruxelles trois volumes de la *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II* : les documents ainsi livrés à l'attention des historiens s'étendent de 1559 à 1565. Près de cinquante ans après Gachard, un savant néerlandais, J.-S. Theissen, reprenait le même titre et poussait l'édition de la correspondance jusqu'en 1567, en un volume publié à Utrecht en 1925.

La copieuse publication que nous analysons ici est un deuxième supplément à ces quatre volumes et non, à proprement parler, une suite. En effet, l'édition de Theissen s'était faite essentiellement d'après les copies, déjà anciennes, de l'illustre Bakhuizen van den Brink. Or, ces copies ne sont pas toujours exactes ni complètes : le copiste avait négligé à peu près toutes les lettres relatives aux questions financières ! Enfin, il restait beaucoup à glaner dans les Archives et Bibliothèques de Vienne, Bruxelles, Naples, Besançon et Paris. M. Van Gelder, aidé de Madame Van Gelder, a visité ces dépôts et y a travaillé assidûment. Il a collationné les copies de Bakhuizen ; souvent, il a pu remonter à l'original ⁽¹⁾ ; parfois, la référence manquait et la vérification n'a pas abouti ⁽²⁾. Sans doute, un séjour à Simancas n'eût pas été inutile, mais les circonstances rendaient impossible ce voyage, et l'éditeur a dû se contenter des copies que Gachard fit faire jadis à Simancas et qui sont aujourd'hui conservées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles ⁽³⁾.

(1) THEISSEN, *op. cit.*, p. 163, 324, etc.

(2) THEISSEN, *op. cit.*, p. 162, 180, etc.

(3) C'est de ces documents que M. J. LEFÈVRE a construit cet autre complément aux travaux de Gachard, sa *Correspondance de Philippe*

Tous ces documents reconstituent sous nos yeux l'inappréciable correspondance *politique* de Philippe II et de Marguerite de Parme. Le français restant la langue diplomatique du xvi^e siècle, cette correspondance n'est en aucune façon une correspondance personnelle entre le roi et sa sœur : l'espagnol et l'italien se partagent les lettres de famille qui échappent aux préoccupations de la politique. Observons cependant que notre volume contient aussi des documents latins, espagnols, italiens, flamands ou allemands.

Le classement des documents n'est plus celui que Gachard adopta et que Theissen avait repris. M. Van Gelder n'a pas séparé les pièces justificatives des lettres. Il a, au contraire, tenté de reproduire le plus exactement possible l'état original des paquets, tels que ceux-ci ont dû être expédiés de Bruxelles ou de Madrid. On voit, en effet, par le « Billet des pièces envoyées » qui précède chaque paquet, que les secrétaires réunissaient à l'intention d'un courrier plusieurs lettres et documents accessoires.

Cette méthode d'édition est excellente ; elle procède d'un respect, assez rare encore, pour l'aspect primitif des archives. Évidemment, il faut un correctif à une telle présentation, et l'on voudrait pouvoir encore espérer une liste chronologique de tous les documents publiés ou cités.

Le présent volume contient le supplément de la correspondance, du 3 octobre 1566 au 7 février 1568. On sait que M. Van Gelder a publié en 1941 les documents du 16 février 1565 au 27 septembre 1566. Dans le présent volume comme dans le précédent, il n'a pas jugé indispensable de faire précéder les lettres d'une analyse. Il se borne à des intitulés généraux : *Philippe II à la duchesse de Parme* ; — *La duchesse de Parme à Philippe II*. Pour les pièces justificatives, il reproduit de préférence les rubriques originales de ces pièces : *Requêtes des sectaires de Valenciennes présentée au Sr. de Noircarmes* — *Interrogatoire des prisonniers à Utrecht* ; — *Édit contre les propos séditieux* ; — *Rapport sur la seigneurie de Daelhem* ; — *Philippe II au duc de Clèves*, etc.

Ce procédé ne va pas sans quelques inconvénients ; il impose au lecteur de longues vérifications, parfois assez fastidieuses. En fait, l'éditeur n'analyse que les documents ou parties de

II sur les affaires des Pays-Bas (Deuxième partie), tome I^{er} (1577-1580), Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, 1940, 820 pp. in-4°. — Nous espérons la continuation prochaine de cette œuvre capitale du savant archiviste de Bruxelles.

documents qu'il a jugé superflu de publier : dans ce cas, il présente le sommaire en italiques ; cette façon de faire n'est pas heureuse lorsque l'analyse est introduite, dans le texte même du document, comme une phrase complémentaire ; des crochets eussent évité toute confusion avec les textes originaux soulignés.

M. Van Gelder a eu l'incontestable courage d'amender la publication de son prédécesseur. Il ne republie pas les documents mal édités, mais il indique minutieusement les corrections à apporter au texte, en renvoyant le lecteur au *numéro* de l'édition de Theissen. Malheureusement, Theissen avait utilisés des chiffres romains, ce qui rend les références presque illisibles lorsqu'il s'agit de nombres élevés : la lettre n° CDLXXXIV ! Il eût été sans doute plus expédient d'indiquer la page de la publication citée.

On comprend très bien que toutes les lettres et pièces justificatives n'aient pu trouver place dans ce volume. Parfois cependant, on regrettera la discrétion de l'éditeur.

Le 25 septembre 1566, Jean de Ligne, comte d'Aremberg, décrivait à la duchesse de Parme la prédication calviniste en Frise. Notre éditeur résume, exactement mais trop brièvement, le texte curieux que voici :

« Madame, pour faire mon debvoir d'avertir journallement Vostre Alteze de la conduite tant en ceste ville que au plat pays à l'endroit des presches et de la religion, je ne luy veulx céler comme je voyz que le mal s'y augmente de plus en plus par la révocation que les prescheurs (ayans esté curez aux églises) s'advancent d'y faire publicquement sur les chaires de la doctrine qu'ilz ont auparavant enseigné et entretenu avec détestation de la messe, laquelle ilz traictent de telle irrévérence et vilipendance qu'il n'est aucunement comortable et aussi par le *désordre d'aucuns curez, vicaires et autres gens d'église audict plat pays*, lesquelz contemnans le service divin selon l'anchienne coustume et observation, *changent non seulement d'habitz, ains commencent à prendre le pied des autres prescheurs calvinistes*, comm'il plaira à Vostre Alteze l'entendre plus amplement par la copie de l'information cy-jointe, laquelle (combien la chose est assez notoire) ay fait tenir discrètement par le procureur général du Roy en cedit pays, lequel prie n'en estre dénommé, ny fait aucun semblant, veu le temps qui court. En considérant, Madame, que ce fait est de si grande importance et dangereuse conséquence, en cas l'on n'y obvie promptement par quelque expédient, supplieray bien humblement qu'il plaise à Vostre Alteze me mander de la sorte que en ceci auray à me régler l'advisant ce pendant qu'il n'est à dire le regret et desplaisir qu'ay de veoir

et laisser passer choses si énormes, sans y pouvoir user d'autre résistance, meismes pour le peu de moyen qui m'en reste comm' il est assez cogneu à Vostre Alteze, à laquelle je confesse, en oultre, que nonobstant tout l'office en quoy me mectz ici journellement tant par la voye des placcartz et d'admonition vers les particuliers et principaulx de crédit en cedit pays que autrement pour trouver quelque remède à beaucoup de faultes en ladicte religion et autres occurences concernans la justice, règle et direction des affaires dudict pays. Il y a mauvaise apparence de faire aucun fruit tant sont les gens partout altérez, dépravez et enclins à suyvre leurs affections et Dieu scait, Madame, comme m'y employe ⁽¹⁾ ».

Le 11 novembre de la même année 1566, l'Électeur Palatin envoyait un rapport à Marguerite sur le bénéfice de la Confession d'Augsbourg réclamé par les Réformés des Pays-Bas. Ce texte est important. Trop long pour être reproduit dans ce compte-rendu, il eût figuré avec honneur *in extenso* dans la *Correspondance* ⁽²⁾.

Sous la date du 21 décembre de la même année, l'éditeur analyse un « rapport anonyme ». Vérification faite sur le manuscrit, il s'agit d'une lettre signée :

« Monsieur, ensuyvant vostre commandement, fus le jour d'hier aux villaiges de Quesnoy et Bondue ou je veis passer cinq enseignes de gheux quy prenoient leur chemin pour venir à Torcoing, ce qu'ilz feirent ; me sembloit qu'ilz n'estoient en nombre que cinq à VI cens hommes, les aucuns bien en ordre et les aucuns très mal. Pour leurs capitaines l'un est le frère de cestuy quy portent le surnom Olivier, de la ville de Tournay. Ne scay sy c'est Jacques, Piere ou Antoine ; le tiers et principal capitaine et conducteur ou plustost (ce qu'est la vérité) séducteur, l'indocte et non scavant beste Cornille. Et touchant la molesté que iceulx font aux gens n'en font que aux églises et prestres ; touchant les séculiés ilz boivent et mangent ce qu'ils trouvent et d'iceulx les aucuns sont bons ies aucuns maulvais. Pour enseignes la première porte les armes de Monsieur le conte d'Egmont de sa ville d'Armentières ; la seconde est celle des foulons audict lieu et la III^e des joueurs ⁽³⁾ d'espée ; et quant aux aultres sont enseignes de ceulx des vilaiges circumvoisins, qu'ilz ont prins, comme aussi

(1) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME A BRUXELLES, *Papiers d'État et de l'Audience*, n^o 292, f^o 168, orginal ; cfr VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 14.

(2) VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 44.

(3) L'éditeur avait lu *coueurs* ou *côneurs*.

ilz demandèrent le jour d'hier après estre arrivez audict Tourcoing l'enseigne des pingneurs de sayette demeurans audict lieu. Et avecq leurs tabourins n'ont aucuns ziffres ⁽¹⁾, ne scay que cela signiffie ; quant à nous de Roubais, attendons ce jourdhuy leur venue Dieu doint que non ; du reste que se fera par iceulx soit à Roubais ou à Wattrelos vouldray advertir vostre seigneurie incontinent après avoir veu leur menée. Et quant à les faire marcher avant, les capitaines leur disent de les advertir estans venus à Tournay, quy doibt estre leur principal chef, et promettent à iceulx leur faire avoir argent, l'on ne scet scavoir le nom de leur dict chef. Le bruyt est que leur département de Tourcoing ne se fera de deux jours, soit qu'ilz viennent à Roubais ou à Wattrelos, dont n'en scauray certiffier n'en advertiray vostre dicte seigneurie, s'ilz ne partent, affin de mieulx vous advertir du nombre qu'ilz polront lever tant hors dudict Torcoing, Monnaulx, Wattrelos et aultres vilaiges circumvoisins. Et ne scavoye trouver le jour d'hier au soir aucun messaigier pour argent, d'autant que chascun doubt laisser sa maison ; que sera fin. De Roubais, ce XXI^e de décembre 1566. Vostre très humble serviteur. Godefroy Houzet ⁽²⁾ ».

Ce texte est intéressant. Nous y trouvons un prédicant calviniste que l'on peut identifier avec Corneille Le Senne, exécuté à Liège en 1568. Ce personnage, homme d'Église et homme d'épée est connu par d'autres documents ; il mériterait une bonne monographie ⁽³⁾.

Ces traits montrent bien, par l'importance des questions en cause, la valeur considérable de cette publication ⁽⁴⁾. La Réforme et les prodromes de la séparation de la Belgique et de la Hollande s'y trouvent évoqués à toutes les pages. Il faudra désormais recourir à M. Van Gelder pour mettre au point notre information concernant la politique du roi et de la gouvernante, les prêches, les nouveaux évêchés, le bris des images, l'état des monastères, etc., en un mot l'histoire de la Réforme protestante et de la Réforme catholique aux Pays-Bas.

(1) L'éditeur avait lu *piffres*.

(2) *Papiers d'État et de l'Audience*, n^o 428², original ; cfr VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 131. — Godefroid Houzet doit être l'auteur du rapport précédent (p. 130), attribué à Gofedroid Honse.

(3) La table l'identifie, sans commentaire, avec le prédicant Cockeville, cité en 1566 ; cfr VAN GELDER, *op. cit.*, t. II, p. 226.

(4) On ne prendra donc pas pour argent comptant les critiques venimeuses de H. VAN ALFEN dans les *Bijdragen en Mededeelingen van het historisch genootschap*, t. 64, p. x sv., Utrecht, 1943.

Il importe de souligner ici la valeur exceptionnelle de nombre des documents publiés par M. Van Gelder. Ainsi, le 16 octobre 1566, Marguerite annonçait « un massacre des catholiques et pillage des riches » (1). Le 24 septembre déjà, même note amère : « j'ayme trop myeulx qu'ilz continuent en leur rebellion que de venir à leur accorder tant peu soit-il de changement en la religion » (2). A la fin de cette année, de Rassenghien envoyait à Marguerite un projet de serment à imposer aux villes conquises : ce texte explicite prévoyait l'engagement de « ne loger, soustenir, deffendre ou assister aucuns prédicans » (3). M. Van Gelder publie de même, avec un soin digne de tous les éloges, les réponses des prisonniers accusés des « premiers troubles » en 1567 (4).

Il y a plus de quatre cents pages de textes de cette richesse documentaire. Une table permet de grouper les renseignements principaux des volumes de Gachard et de ses continuateurs (5). Il faut en remercier et en louer M. Van Gelder, ainsi que l'*Historisch Genootschap* d'Utrecht. Enfin, il n'est pas superflu de souligner la beauté du papier et de l'impression. Ce livre, écrit en bon français, imprimé pendant la guerre, fait le plus grand honneur à l'érudition néerlandaise. — LÉON-E. HALKIN.

Piette (Charles J. C. Maximin). *Le Secret de Junípero Serra fondateur de la Californie-Nouvelle. 1769-1784.* Ouvrage publié en vue du Centenaire de l'État d'Or, 1850-1950. Washington, D. C. The Academy of American Franciscan History ; Bruxelles, Lecture au Foyer, 2, rue Chant-d'Oiseau, (1949) ; 2 vol. in-8° de 480 + 595 pp., 14 pl.

Ce livre est la première véritable biographie du grand missionnaire, basée surtout sur ses lettres. L'auteur y démontre que c'est à Serra que revient l'honneur d'être le fondateur de la Californie-Nouvelle et non à aucun de ses compagnons. Ceux-ci n'avaient pas cette vertu de persévérance de Serra sans laquelle son œuvre ne se serait jamais réalisée.

(1) VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 8.

(2) VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 13.

(3) VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 104.

(4) VAN GELDER, *op. cit.*, t. III, p. 329 sv.

(5) La table analytique sera précieuse aux historiens. Il eût sans doute été plus avantageux de fondre en une seule les deux tables des noms de personnes et de lieux. A corriger : Hasselt, Limbourg belge, est à distinguer de Hasselt, Overijssel. — Gemblours : lisez Gembloux.